



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE,

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 3995 / MEE

Le ministre

Pirae, le 16 SEP. 2010

2010

à

Madame la Présidente de l'Université de Polynésie française

**OBJET** : Carte de formation de l'UPF 2012-2015.

|                                              |                 |
|----------------------------------------------|-----------------|
| UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE         |                 |
| 23 SEP. 2010                                 |                 |
| Présidente                                   |                 |
| Secrétaire Général<br>J. MOUSAUD<br>M. BERNE |                 |
| Cabinet                                      | Secrétariat     |
| Vice-Pdt C.A.                                | Vice-Pdt C.S.   |
| Agent Comptable                              | D. des Finances |
| Contrôle de gestion                          | D.R.H.          |
| I.U.F.M.                                     | Scolarité       |
| Logistique                                   | Ecole Doctorale |
| C.I.D.O.                                     | FORCO           |
| C.R.I.                                       | R.I.            |
| S.C.D. B.U.                                  | Départements    |
| Aff. Juridique                               | Communication   |
| Infirmier                                    | Oeuvres U.      |
| Secrétariat V.P.                             | Affichage       |
| Intéressé                                    |                 |

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence au conseil d'administration du jeudi 16 septembre 2010 en raison d'obligations à l'Assemblée de Polynésie française. Il en est de même pour le 2<sup>ème</sup> représentant du Pays à votre conseil d'administration, et de nos suppléants.

Néanmoins je tiens, par la présente, à vous faire part de la position du Pays dans les orientations du contrat pluriannuel 2012-2015 en cours d'élaboration.

L'enseignement supérieur est pleinement de compétence d'Etat. Néanmoins nous considérons que l'Université participe au développement de notre Pays à double titre : par la formation de nos cadres supérieurs et par ses activités de recherche, lorsqu'elles contribuent à notre développement économique.

Vous comprenez alors tout l'intérêt que le Pays porte au devenir de son université. D'ailleurs la loi statutaire, en son article 37, associe le gouvernement aux contrats d'établissements passés entre l'Etat et les établissements universitaires.

Vous avez, fort judicieusement, fait appel à l'expertise de M. Christian FORESTIER, administrateur général du CNAM, dont la parfaite connaissance du monde éducatif n'est plus à démontrer ; et de M. Michel LAURENT, Président directeur général de l'IRD avec lequel nous collaborons déjà dans nos activités de recherche, et je vous en félicite.

Messieurs FORESTIER et LAURENT ont eu l'occasion de s'entretenir avec chacun des ministres membres de votre conseil d'administration, et de faire part au Vice-Président du Pays des conclusions de leur expertise.

Vous nous aviez invités à la réunion préparatoire du contrat pluriannuel le 10 septembre dernier lors de laquelle vous nous aviez exposé les principes dégagés de cette expertise.

Je tiens à vous affirmer le soutien du Pays dans votre démarche d'actualisation de votre carte de formation et sa forte adhésion aux grandes orientations retenues, à savoir :

1) Une Université typée :

- avec une identité propre, affirmée dans la zone pacifique, participant ainsi au rayonnement de la Polynésie française et de la France dans une région à dominance anglophone. Cette identité pourrait trouver par exemple sa légitimité dans la biodiversité polynésienne, dont la richesse n'est plus à démontrer. Le bilinguisme (français-anglais) pratiqué en transversalité pourrait donner un caractère propre à vos enseignements.

- avec des formations adaptées aux besoins du Pays, dans le souci de l'insertion professionnelle de nos diplômés : des formations professionnalisantes suffisamment flexibles pour évoluer avec l'évolution du marché de l'emploi. Nous pensons à des filières menant au DUT ou au DU par exemple. Beaucoup de vos filières mènent aux métiers de l'enseignement. Nous savons que certaines ne trouveront plus de débouchés à moyen, voire à court terme. Nous devons prévoir d'ores et déjà une licence pluridisciplinaire qui permettrait une reconversion rapide, s'agissant du second degré, et une meilleure adaptation aux fonctions de professeur des écoles, pour le premier degré.

Des domaines nouveaux devront être exploités : le numérique, l'entrepreneuriat, les énergies renouvelables...

2) La réussite de nos étudiants doit être améliorée. Le taux d'échec est préoccupant particulièrement en première année, mais en fin de cohorte également.

Nous avons certes une population étudiante composée à 70 % de bacheliers technologiques ou professionnels, ce qui n'est pas commun, et expliquerait en partie ce taux d'échec. Mais ce constat s'applique aussi aux bacheliers d'enseignement général, ce qui interpelle encore plus.

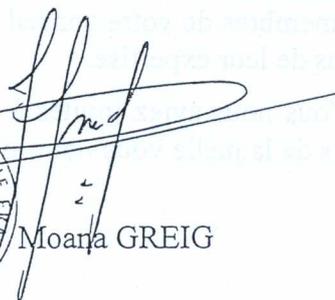
Ne conviendrait-il pas de mettre en place une 1<sup>ère</sup> année de mise à niveau ? Une plus grande professionnalisation de certaines filières serait une autre réponse à cette problématique. Le CNAM, dont nous allons prochainement avoir la tutelle, pourrait être associé à la mise en place d'une licence adaptée au profil de certains de nos étudiants.

Madame la Présidente, je reste persuadé que c'est dans la rénovation et l'innovation que vous répondrez le mieux aux espoirs que le Pays met dans votre université. Nous voulons une université ambitieuse qui vise l'excellence, menant un maximum d'étudiants vers un diplôme négociable sur le marché de l'emploi.

Je ne manquerai pas de terminer par votre pôle Recherche dont l'orientation est des plus satisfaisante, avec les partenariats noués dans le cadre du Grand Observatoire du Pacifique Sud, du CPRBI et du projet d'Unité mixte de recherche avec l'ILM, l'IRD et l'IFREMER. Les changements que vous avez su opérer depuis 2008 portent leurs fruits et sont la parfaite illustration d'une politique audacieuse et innovante.

Je souhaiterais que la teneur de mon courrier soit portée à la connaissance de votre conseil d'administration par ma directrice de cabinet, si vous l'acceptez en tant qu'invitée.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations respectueuses.

  
Moana GREIG

  
Le Ministre  
de l'éducation,  
de l'enseignement  
supérieur  
et de la  
recherche  
GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE